

Communiqué de presse

Le Groupe BPCE signe aujourd'hui la Charte Numérique Responsable

Paris, le 8 octobre 2020

En signant la Charte Numérique Responsable, le Groupe BPCE affirme son engagement pour une transition numérique éthique et écoresponsable. Il s'engage notamment à réduire son empreinte environnementale liée au numérique et à développer des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables.

Le Groupe BPCE poursuit sa volonté d'exercer son engagement sociétal et environnemental au coeur de ses métiers et de ses processus décisionnels.

Conscient de l'impact du numérique sur l'environnement, notamment responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le Groupe BPCE signe aujourd'hui la Charte Numérique Responsable et s'engage à :

- optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts environnementaux et leurs consommations ;
- développer des services accessibles pour tous, inclusives et durables ;
- diffuser des pratiques d'achats et d'usages numériques éthiques et responsables;
- contribuer à rendre le numérique mesurable, transparent et lisible ;
- encourager à l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

La Charte Numérique Responsable a été élaborée par l'Institut du Numérique Responsable, en partenariat avec le Commissariat général au développement durable (CGDD) du Ministère de la Transition écologique et solidaire, le WWF, l'ADEME et la Fing (think tank de référence sur les transformations numériques). Lancée en juin 2019, elle compte parmi ses signataires, des entreprises, des associations, des TPE/PME ou acteurs publics.

Pour Christine Fabresse, directrice générale Banque de Proximité et Assurance du Groupe BPCE : « En signant la Charte Numérique Responsable, les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne s'engagent à réduire leurs impacts environnementaux et à agir en faveur d'un numérique plus inclusif. Cela signifie recourir au formidable potentiel qu'offre le digital dans nos activités, tout en veillant à ce que tous nos clients accèdent facilement à nos services en ligne, nos sites web, nos applications mobiles... et ce quelle que soit leur situation. En tant qu'acteur bancaire pleinement engagé dans la transition énergétique, il est de notre responsabilité de mettre en œuvre et de diffuser les meilleures pratiques pour lutter contre le changement climatique. »

Pour Laurent Benatar, directeur général adjoint Technologies et Opérations: « Cette Charte Numérique Responsable s'inscrit dans le prolongement des actions déjà initiées par le Groupe BPCE pour limiter l'impact de la technologie sur l'environnement. Elle formalise notre volonté d'optimiser nos outils pour limiter leurs impacts et leurs consommations, de privilégier l'inclusion numérique, de placer l'éthique au cœur de nos pratiques, d'insérer des clauses d'achats responsables, d'évaluer nos services et d'innover en permanence... autant d'engagements qui nous paraissent aujourd'hui essentiels pour relever les défis de la transition énergétique ».

O GROUPE BPCE

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 105 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. A travers ce dispositif, il propose à ses clients une offre complète et diversifiée : solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, d'assurance et d'investissement. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard &Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, RWN) et R&I (A, perspective positive).

Contacts presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert: 33 (0)1 40 39 66 00 / 33 (0)6 73 76 38 98











